

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ PLÉNIER
DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRACADIE
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le lundi 20 mars 2023

18h30

Sont présents :	Denis Losier	Maire
	Guy Basque	Conseiller
	Rita Benoit	Conseillère
	Thérèse Brideau	Conseillère
	Joanne Doiron	Conseillère
	Pierre Morais	Conseiller
	Réaldine Robichaud	Conseillère
	Geoffrey Saulnier	Conseiller
	Dianna May Savoie	Conseillère
	Roger Robichaud	Directeur général
	Joey Thibodeau	Greffier municipal

Sont absents :	Yolan Thomas	Maire suppléant
	Chantal Mazerolle	Conseillère

1. MOT DE BIENVENUE

Le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 18h30 approximativement et fait la lecture de l'ordre du jour.

Deux (2) citoyen(e)s sont présent(e)s.

Résolution: 2023-060-CP

Proposé par Guy Basque

Appuyé par Joanne Doiron

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec l'ajout des points 4.1 « Dossier des routes », 4.2 « Négociations avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick » et 4.3 « Révision du plan rural ».

ADOPTÉE

2. PRÉSENCES ET DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Le conseiller Guy Basque déclare un conflit d'intérêts pour une partie du point 5.3 « Article 68(1) g) Questions de litiges actuels ou potentiels touchant le gouvernement local ».

3. POINTS DE DISCUSSION

3.1 Arrêté procédural.

Pour recommandation au conseil.

L'administration municipale présente la dernière version de l'ébauche pour un nouvel arrêté procédural. Le comité est informé que s'il est en accord avec cet arrêté, celui-ci sera apporté à la prochaine réunion ordinaire pour adoption. Sinon, le comité peut demander de l'étudier à une prochaine réunion du comité Plénier ou séance de travail.

Le maire Denis Losier demande une clarification concernant l'article 22.

Résolution: 2023-061-CP

Proposé par Guy Basque

Appuyé par Rita Benoit

QUE l'article 22 soit modifié pour définir réunion comme étant une réunion ordinaire ou extraordinaire.

ADOPTÉE

Résolution: 2023-062-CP

Proposé par Dianna May Savoie

Appuyé par Rita Benoit

QU'il soit recommandé de procéder à l'adoption du présent arrêté lors de la prochaine réunion ordinaire.

ADOPTÉE

3.2 Politique sur les assistances financières.

Pour information et suivi.

L'administration municipale présente une première ébauche d'une politique sur les assistances financières. Le comité est informé que s'il est en accord avec cette politique, celle-ci sera apportée à la prochaine réunion ordinaire pour adoption. Sinon, le comité peut demander de l'étudier à une prochaine réunion du comité Plénier ou séance de travail.

Des membres du comité demandent pour avoir le nombre de tournois provinciaux et nationaux par année pour savoir combien donner par évènement. Le maire dit que cela devrait être 1 000,00 \$ pour le provincial, 1 500,00 \$ pour les provinces de l'Atlantique et 2 000,00 \$ pour le national.

Un membre du comité suggère de réduire le nombre minimal d'équipes de 5 à 4.

Un membre du comité demande d'avoir le budget des organismes afin que la municipalité puisse avoir une meilleure idée de la commandite à donner. Des membres du comité suggèrent d'avoir une politique sur les demandes de location des installations municipales ainsi qu'une politique d'assistance financière pour les personnes qui vont dans des activités à l'extérieur de la municipalité.

Suite aux discussions, la présente politique sera apportée dans une prochaine réunion afin de l'étudier plus en détail.

3.3 Politique sur les retraites.

Pour recommandation au conseil.

L'administration présente une ébauche d'une politique pour octroyer un cadeau de retraite aux employés municipaux qui partent à la retraite.

Résolution: 2023-063-CP

Proposé par Réaldine Robichaud

Appuyé par Geoffrey Saulnier

QU'il soit recommandé de procéder à l'adoption de la présente politique lors de la prochaine réunion ordinaire.

ADOPTÉE

3.4 Politique linguistique et sur l'affichage.

Pour information et suivi.

Le maire Denis Losier présente une nouvelle version d'une ébauche pour une politique linguistique et sur l'affichage et demande pour une directive afin que l'administration municipale travaille sur cette politique.

Résolution: 2023-064-CP

Proposé par Joanne Doiron

Appuyé par Rita Benoit

QU'il soit donné comme directive à l'administration de préparer une politique linguistique et sur l'affichage.

ADOPTÉE

3.5 Demande de location de l'aréna municipal.

Pour recommandation au conseil.

L'administration présente une demande de l'École de Hockey de Tracadie-Sheila pour louer à nouveau l'aréna municipal ainsi que la recommandation du département Sports, loisirs et vie-active.

Résolution: 2023-065-CP
Proposé par Dianna May Savoie
Appuyé par Thérèse Brideau

QU'il soit recommandé d'accepter la présente demande avec la recommandation du département Sports, loisirs et vie-active.

ADOPTÉE

3.6 Permis d'utilisation – Ministère des Transports et de l'Infrastructure.

Pour recommandation au conseil.

Les membres du comité sont informés de l'émission d'un permis d'utilisation du ministère des Transports et de l'Infrastructure dans le cadre du projet d'un sentier pédestre à Pont-Landry.

Des membres du comité demandent d'aviser les responsables du projet de l'obtention de ce permis.

Résolution: 2023-066-CP
Proposé par Pierre Morais
Appuyé par Thérèse Brideau

QU'il soit recommandé que la municipalité signe le présent permis.

ADOPTÉE

3.7 Logiciel pour le service d'incendie.

Pour information et suivi.

Suite à un courriel d'un citoyen, le maire Denis Losier demande une rencontre avec le département d'incendie de la municipalité afin d'avoir une mise à jour sur l'application d'un logiciel acheté par la municipalité.

Résolution: 2023-067-CP
Proposé par Dianna May Savoie
Appuyé par Guy Basque

QU'il soit donné comme directive à l'administration municipale d'avoir une séance de travail avec le département d'incendie afin de discuter dudit logiciel.

ADOPTÉE

3.8 Université de Moncton – Changement de nom.

Pour information.

Les membres du comité discutent pour savoir si la municipalité doit appuyer la demande de changement de l'Université de Moncton.

Des membres du comité suggèrent de laisser pour l'instant la décision au Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton.

Suite aux discussions, il n'y a aucune proposition.

3.9 Club de curling de Tracadie-Sheila.

Pour information.

L'administration municipale fait une correction concernant une demande du club de curling de Tracadie-Sheila.

3.10 Entente pour du stationnement.

Pour recommandation au conseil.

L'administration municipale présente une entente permettant à un commerce d'utiliser du stationnement situé en partie dans l'emprise de la rue Snowball.

Résolution: 2023-068-CP

Proposé par Joanne Doiron

Appuyé par Rita Benoit

QU'il soit recommandé que la municipalité signe la présente entente.

ADOPTÉE

4. AUTRES

4.1 Dossier des routes.

Pour information.

Un membre du comité demande pour avoir une séance de travail afin d'avoir une mise à jour concernant les impacts pour la population et les finances et avoir aussi une mise à jour sur ce dossier pour les prochains budgets.

Le maire Denis Losier informe les membres du comité que la municipalité n'a pas reçu de mise à jour concernant le dossier des routes.

4.2 Négociations avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Pour information.

Un membre du conseil demande une mise à jour concernant les négociations avec la province sur le dossier des routes et si la municipalité a une politique pour nommer des négociateurs.

Le maire Denis Losier informe les membres du comité que la municipalité n'a pas reçu dernièrement de mise à jour et que si dans les prochaines semaines la municipalité n'a rien reçu, la municipalité pourrait alors faire une demande de rencontre avec la province.

4.3 Révision du plan rural.

Pour information.

Un membre du conseil demande pour avoir une séance de travail afin de réviser le plan rural.

Résolution: 2023-069-CP

Proposé par Geoffrey Saulnier

Appuyé par Guy Basque

QU'il soit donné comme directrice à l'administration municipale d'organiser une séance de travail afin de réviser le plan rural.

ADOPTÉE

5. DOSSIERS POUR DISCUSSIONS À HUIS CLOS

Résolution: 2023-070-CP

Proposé par Joanne Doiron

Appuyé par Pierre Morais

QUE le conseil se réunisse en huis clos conformément à l'article 68 de la Loi sur la gouvernance locale.

ADOPTÉE

5.1 Article 68(1) j) Questions de travail et d'emploi.

Le présent dossier est discuté sans la présence du public en conformité avec l'article 68(1) j) Questions de travail et d'emploi.

5.2 Article 68(1) d) Questions de l'acquisition ou de la disposition projetée ou en cours de biens-fonds.

Les présents dossiers sont discutés sans la présence du public en conformité avec l'article 68(1) d) Questions de l'acquisition ou de la disposition projetée ou en cours de biens-fonds.

5.3 Article 68(1) g) Questions de litiges actuels ou potentiels touchant le gouvernement local.

Les présents dossiers sont discutés sans la présence du public en conformité avec l'article 68(1) g) Questions de litiges actuels ou potentiels touchant le gouvernement local.

Résolution: 2023-085-CP

Proposé par Dianna May Savoie

Appuyé par Guy Basque

La réunion ayant atteint sa durée limite selon l'arrêté procédural, IL EST PROPOSÉ QUE celle-ci soit prolongée de trente (30) minutes.

ADOPTÉE

Résolution: 2023-091-CP

Proposé par Guy Basque

Appuyé par Dianna May Savoie

La réunion ayant atteint sa durée limite selon l'arrêté procédural, IL EST PROPOSÉ QUE celle-ci soit prolongée de dix (10) minutes.

ADOPTÉE

Résolution: 2023-094-CP

Proposé par Pierre Morais

Appuyé par Joanne Doiron

QUE le huis clos cesse.

ADOPTÉE

6. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Dianna May Savoie propose que la réunion soit levée à 22h14 approximativement.

Joey Thibodeau, Greffier municipal